



Rapport d'activités 2021

Week-end de réflexion, hiver 2021

Le week-end de réflexion nous a permis d'avancer sur l'agenda de l'année (17 avril, Grève Climat 21 mai, Festi'Terroir, Forum de l'alimentation durable, formations, état des lieux des ressources et compétences de l'association) ainsi que sur les questions de fond de l'association. La plupart des réunions se sont déroulées en zoom, regroupant une vingtaine de personnes.

Le 17 avril : journée internationale des luttes paysannes

L'évènement prévu plus important (avec des tables rondes et des stands thématiques, de dégustation de produits et des expositions) a dû être revu à la baisse compte tenu des mesures sanitaires en vigueur. Nous avons néanmoins organisé un rassemblement sur la plaine de Plainpalais, avec comme objectif d'informer sur nos revendications politiques, et de visibiliser les luttes paysannes locales et internationales. Des stands d'informations, de la sérigraphie, des prises de paroles du MAPC ainsi que plusieurs autres collectifs, mouvements ou organisations ont pris place. Ce fut l'occasion également de demander de courtes vidéos à nos camarades paysan·nes internationaux, afin d'illustrer leurs luttes au quotidien ([lien vers le film](#)).



Votations printemps 2021 : prise de position sur les initiatives eau propres et pesticides de synthèse

Le MAPC a organisé une assemblée générale extraordinaire pour consulter ses membres sur les 2 initiatives soumises au vote. Notre prise de position s'est déterminée à l'unanimité et a donné lieu à [un communiqué de presse](#).

Révision de la loi sur la promotion de l'agriculture (LpromAgr) et lien avec l'OCAN

Le comité du MAPC a proposé à l'OCAN des modifications sur le projet de loi (révision de la LpromAgr), qui ont été pour la plupart acceptées. Il est prévu que le MAPC siège à la commission dès 2022. De manière générale, le MAPC a rencontré plusieurs fois des représentant-es de l'OCAN, afin de partager des problématiques liées aux petites structures paysannes (comme l'accès à la terre) : le comité entend faire perdurer ce lien et travailler avec l'OCAN pour avancer sur nos revendications.

Participation à Festiterroir

Comme chaque année, le MAPC a participé à Festiterroir. Cette année, la tenue du stand a été accompagnée d'un rallye permettant aux participant-es de se plonger dans la paysannerie genevoise et de découvrir les structures membres du MAPC. Ce fut l'occasion de distribuer notre manifeste et de mobiliser de nouvelles membres.



14 octobre : participation au forum de l'alimentation

Le MAPC a co-organisé avec la Ville de Genève et ma-terre une table ronde sur les modes de production agricoles.

17 novembre : participation à une conférence, dans le cadre de la tournée sur les circuits courts alimentaires organisée par les Artisans de la transition

Le MAPC a participé à une soirée sur les épiceries participatives et l'accès à la terre pour donner des pistes aux actrices locales de la transition alimentaire.

Lien avec d'autres mouvements et organisations : Uniterre, Grève pour l'avenir, Grève féministe, la FRACP, la Via Campesina, la marche de la vie Zapatiste, Rencontres Almende...

Travaillant également en réseau, le MAPC s'organise régulièrement avec d'autres organisations politiques amies sous diverses formes : organisation de manifestations et prises de parole, présence lors de réunions et assemblées, webinaires, proposition d'activités dans les fermes (notamment pour une délégation zapatiste), etc.



Formations internes

Une autoformation interne a été organisée sur la taille des vignes.

Une formation avec une intervenante externe, Lise Zogmal, a été organisée sur la prise de parole en public le 20 mars.

Une formation sur le logiciel libre Qrop pour faciliter les plans de culture maraîchère dédiée aux petites structures a été organisée à l'école d'agriculture de Marcellin avec l'appui du MAPC le 10 décembre.

Activités permanentes du MAPC

Le comité se réunit toutes les six semaines pour avancer sur les dossiers courants. Il prend en charge également la gestion des réseaux sociaux (FB, Instagram et le site web).

Un lien avec les membres est investi, à travers l'organisation d'événements mais également d'une newsletter régulière (env. une fois par mois).